

LE KIT DE BASE D'UN MÉNAGE PLUS RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR (ET DE L'EAU)

- Le nettoyage à la vapeur (à privilégier)**
 Il désinfecte, décolle la saleté et dégraisse.
- Le vinaigre d'alcool blanc**
 Il contient de l'acide acétique aux propriétés détartrantes. Il détruit certaines bactéries et dégraisse les surfaces, excellent contre le calcaire et les bactéries. Se trouve au rayon épicerie des grandes surfaces.
- Le bicarbonate de sodium (soude - NaHCO3)**
 Fabriqué à base de craie et de sel, il adoucit l'eau, neutralise les odeurs, nettoie, désinfecte et polit en douceur. S'achète en pharmacie ou en grande surface rayon sel/levure.
- Le chiffon en microfibre**
 Fort pouvoir nettoyant, absorbant et dégraissant lorsqu'on l'humidifie. S'achète au rayon ménage des grandes surfaces.
- Le savon de Marseille (hygiène)**
 De couleur marron verte et estampillé 72. Se trouve en magasin bio ou pharmacie. Ou des copies de savon de Marseille, au rayon entretien des grandes surfaces (attention à la présence de glycérine qui solidifie vos préparations).
- Le savon noir liquide**
 A base d'eau, de potasse et d'huile végétale, il décape, dégraisse, assainit et nourrit. S'achète en grande surface ou magasin de bricolage.
- Les cristaux de soude (carbonate de sodium Na2CO3)**
 Ils peuvent servir à entretenir et à déboucher les canalisations (verser les cristaux de soude une fois par mois dans les sanitaires avec de l'eau très chaude et laisser agir toute la nuit). Il sont moins dangereux que la lessive de soude (hydroxyde de sodium NaOH).
- Le percarbonate de sodium (2Na2CO3·3H2O2)**
 C'est un blanchissant par oxydation qui peut être utilisé dans le lave linge en remplacement de l'eau de javel.

PASSEZ AU VINAIGRE BLANC

Ce produit contient de l'acide acétique qui est reconnu pour ses propriétés détartrantes et dégraissantes. En usage pur, il est également efficace contre certaines bactéries. C'est donc un nettoyant qui peut être utilisé au quotidien, en ayant en réserve un produit bactéricide, fongicide et virucide plus puissant en cas de besoin...

Nettoyant multi-surfaces, en absence de toute épidémie :

Diluer 200ml de vinaigre blanc dans 750ml d'eau

Recette validée par certaines PMI.

Le nettoyant-détartrant à toilettes :

Mélanger 1/3 de vinaigre, 2/3 d'eau dans un vaporisateur. C'est prêt !

Et pour les sols, le savon noir a fait ses preuves :

Mélanger 2 cuillères à soupe de savon pour 5 l d'eau.

ATTENTION

L'utilisation de produits naturels ne doit pas dispenser d'une aération des locaux.

Si vous souhaitez utiliser des huiles essentielles : elles peuvent présenter des risques pour les personnes asthmatiques; elles sont à utiliser avec précaution dans des locaux bien ventilés et à éviter en présence de publics sensibles. Veiller à aérer.

ACHETER RESPONSABLE POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Que ce soit pour l'achat du mobilier, celui des produits d'entretien ou du matériel pédagogique, posez-vous les bonnes questions !



Privilégier :

- Les écolabels



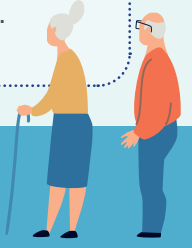
- Les matériaux naturels (attention aux colles, aux peintures, aux solvants cachés dans les objets)
- Le matériel peu ou pas émissif de catégorie A+ (depuis 2013 l'étiquetage des produits de construction et de décoration est obligatoire en termes d'émission de composés organiques volatils)

limiter :

- Le nombre de produits différents
- Les pulvérisateurs
- L'usage de la javel
- Les produits parfumés
- L'usage des plastiques

Introduire des clauses environnementales et sanitaires dans ses contrats de sous-traitance

- Définir les modalités d'arbitrage de la politique d'achats en fonction de critères sanitaires, environnementaux et économiques.



ENGAGER DE BONNES PRATIQUES

Parce que les comportements individuels ne pallieront jamais complètement un problème technique, il est indispensable d'assurer un bon entretien des équipements (notamment d'aération) et d'investir dans des équipements / produits réduisant la pollution de l'air.

Entretien la VMC : entretien annuel et nettoyage approfondi tous les deux ans des grilles et filtres.

Installer des centrales de dilution pour les produits d'entretien à différents endroits si nécessaire (attention à bien respecter les règles de pose de ces centrales qui doivent être hors de portée des publics).

Equiper les outils émetteurs de poussières de système d'aspiration.

FORMER LE PERSONNEL

L'essentiel du plan d'actions à mettre en oeuvre à court terme portera sans doute sur de nouvelles procédures ou de nouveaux outils à utiliser par le personnel en place. C'est pour cela qu'il est important de former les équipes en place, comme les futures recrues. Voici quelques pistes pour faciliter le changement de pratiques des équipes :

Formation du personnel d'entretien aux enjeux sanitaires et aux pratiques alternatives (vinaigre blanc, bons dosages des produits, stockage).

Rédaction d'un protocole d'entretien pour faciliter le passage d'information en cas de changement de personnel.

Rédaction de fiches actions par métier pour diffusion auprès des personnels, notamment des nouvelles recrues et autres ERP de la commune.

Rédaction de fiches actions pour les acheteurs de matériel (enseignants, animateurs, agents d'entretien, chef de services) sur le choix du mobilier, des fournitures scolaires, des produits d'entretien, favorisant les produits naturels, éco-labellisés, sans plastique, rechargeables...

EN CAS DE TRAVAUX :

- Anticiper au maximum et privilégier les périodes d'inoccupation de l'établissement (grandes vacances),
- Éviter d'exposer le public aux poussières,
- Privilégier un nettoyage humide en présence de poussières,
- Renforcer les consignes d'aération.

AÉRATION VENTILATION

L'aération est le point principal d'une bonne qualité de l'air. Voici quelques conseils :

Aérer de manière systématique les lieux de vie en l'absence des occupants : pendant les récréations pour les élèves ou les enfants en crèche et centre de loisirs, après la sieste à la crèche ou lors de la toilette des résidents dans les EHPAD.

Dès que cela est possible, privilégier l'aération en grand – portes et fenêtres en simultané – plusieurs fois par jour.

Aérer quotidiennement les locaux pendant et après le ménage et à l'occasion d'activités émissives de polluants.



LE MATÉRIEL

Les activités :

Usage de colle à bois sans émanation nocive.

Usage de peinture acrylique aux normes scolaires.

Choisir du matériel sans tissu ni mousse, et certifié pour l'usage des tout-petits.

Proposer des fournitures scolaires plus saines : un cartable sain et Trouss'air.

> Guide d'achat « un cartable sain »

<https://www.gironde.fr/jeunesse/vie-au-college#cartable-sain>

> TROUSS'AIR : Aide au choix de fournitures scolaires pour améliorer la qualité de l'air intérieur – cas des écoles de la ville de Grenoble

<https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/4179-quelles-fournitures-scolaires-pour-une-meilleure-qualite-de-l-air-interieur-.html>

Utiliser des chiffons microfibrés humides pour essuyer les tableaux dans les salles de classe.

Les locaux :

Acheter son mobilier d'occasion ou avant les grandes vacances pour le laisser s'aérer.

Produits d'entretien : Attention aux accidents domestiques ! On les stocke hors de portée des enfants et dans un local fermé et aéré !

